



# AGRICOL INFOS

## Démonstration d'écroûtage : suite...



Le 16 mars dernier, Nicolas Coufourier de la Chambre d'Agriculture a présenté l'intérêt de la houe rotative et les résultats des essais conduits depuis 4 ans en Seine-Maritime.

**D**ans le premier numéro d'AGRICOL'Info, nous vous invitons à une démonstration d'écroûtage des céréales avec une houe rotative. Malgré le changement de date à cause du temps, vous avez été près d'une dizaine à venir voir travailler la machine. Merci pour votre participation. Comme vous avez été plusieurs à manifester un intérêt pour cette technique et à souhaiter la tester sur maïs, nous recommencerons l'opération l'année prochaine. Pour ceux qui sont déjà décidés,

le Département de la Seine-Maritime aide à l'achat de houes rotatives (30 % avec une majoration de 10 % pour les JA et les CUMA).

**D'autres types de matériel sont aidés dans le cadre de la lutte contre l'érosion: renseignez-vous auprès du Syndicat Mixte (0232768451), de la Chambre d'Agriculture (0235594712) ou sur [www.seinemaritime.net/guidedesaides](http://www.seinemaritime.net/guidedesaides).**

### Le mot du Président

*Cette année encore, le Syndicat Mixte du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Cailly, de l'Aubette et du Robec s'engage, auprès des agriculteurs, à préserver la ressource en eau et limiter les ruissellements en hiver, en participant au financement des semences de cultures intermédiaires. 837 ha ont été couverts par des cultures intermédiaires en 2008. L'objectif est d'atteindre les 1 000 ha en 2009. Pour cette saison, les financements évoluent : Le Syndicat Mixte du SAGE augmente sa participation mais le Département a décidé de ne plus aider ce type d'opération. Le plafond de prise en charge sera donc de 15 €/ha en 2009. La couverture des sols en hiver va devenir, petit à petit, obligatoire dans le cadre du 4<sup>e</sup> programme d'action sur la zone vulnérable « nitrate » de Seine-Maritime. Je vous incite donc tout particulièrement cette année, à tester cette pratique, qui présente des avantages tant agronomiques pour l'agriculteur, qu'écologiques. Dans l'attente de vos semis de cultures intermédiaires, je vous souhaite à tous de bonnes moissons!*

Dominique Gambier

► Lorsque la destruction mécanique est totalement impossible (faible portance des sols et/ou présence de vivaces dans le couvert) et en absence de gel suffisant, il est nécessaire d'adapter la dose de l'herbicide en fonction de l'espèce à détruire, de son stade de développement et de la présence ou non d'adventices.

Des adjuvants ou l'utilisation d'eau de pluie (plus douce que l'eau du réseau) peuvent permettre de réduire les doses\*. Traiter par temps doux et poussant (8-10°C). Ne traitez pas à proximité de captages, bétoires, rivières ou autres points d'eau, afin d'éviter tout transfert de produits phytosanitaires.

\* L'influence de la dureté de l'eau peut varier selon les produits, la dose de matière active et le volume de bouillie. Corrections possibles selon les préconisations d'Arvalis: si dureté de l'eau <200 ppm Ca ou 50°F, ajouter 0,5 l de Génamin pour 100 l de bouillie; si dureté de l'eau >200 ppm Ca ou 50°F, ajouter 1 kg de sulfate d'ammonium (Activa, Tempéra) pour 100 l de bouillie. Sinon, utiliser de l'eau de pluie. Pour connaître la dureté de votre eau, vous pouvez vous renseigner auprès de votre distributeur d'eau ou utiliser des bandelettes MERCK.



Le broyage de la moutarde permettra un très bon mélange terre/matière organique lors du travail du sol

**Risque limaces:** Si la parcelle est à risque, il est préférable d'abaisser la pression limace avant l'implantation de la culture intermédiaire par deux déchaumages à 15 jours d'intervalle, le plus tôt possible après la récolte. Avant le semis de la culture de printemps, deux précautions sont à prendre en conditions pluvieuses:

- Vérifier la présence de limaces en installant des pièges (bâches noires) et ne traiter que si nécessaire;
- Veillez à ne pas enfouir trop de matière verte, un déchaumage peut être nécessaire avant le labour.

**À vous de jouer**  
Mare, haies, talus, fossés, fascines... la réalisation de tous ces aménagements peut être aidée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Département renseignez-vous auprès du syndicat mixte.

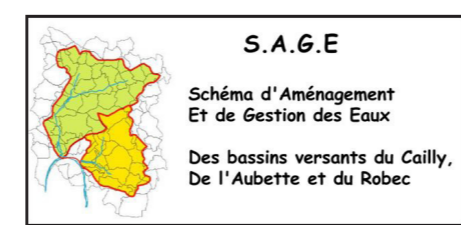


La fascine piège la terre et ralentit le ruissellement



La mare tampon régule les débits de ruissellements

**Contact**  
Véronique LECOMTE  
Animatrice protection de la ressource - agriculture du Syndicat Mixte du SAGE  
Tél.: 02 32 76 84 51  
Portable: 06 17 70 43 59  
Fax: 02 32 76 84 54  
veronique.lecomte@agglo-rouennaise.fr  
→ [www.agglo-de-rouen.fr](http://www.agglo-de-rouen.fr)



Syndicat mixte du SAGE des bassins versants Cailly, Aubette et Robec - Bulletin d'informations agricoles n° 2 - juin 2009  
Directeur de la publication: Dominique Gambier, Photos: Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime.



# Semer une culture intermédiaire

## ► Quelles espèces choisir ?

Les espèces semées doivent avoir la capacité de se développer rapidement sur la période automnale et sur un lit de semences grossier. Le choix doit se faire principalement en fonction de la date de semis, du mode de destruction envisagé et de la rotation (voir tableau ci-contre).

- Pour les semis précoces de moutarde, préférez les variétés tardives pour éviter la montée à graine avant la destruction.
- Les variétés nématicides sont à utiliser en situation de risque nématodes avant betteraves – retour des betteraves sur la parcelle tous les 2 ou 3 ans ou rotation avec colza. Le semis doit être précoce (mi-août). Malgré tout, leur efficacité reste limitée par rapport à une utilisation en jachère.

- Le caractère gélif est variable selon le stade de développement et selon l'importance et la durée du gel.
- L'avoine de printemps allie une forte sensibilité au gel et au glyphosate.
- Le piégeage d'azote est maximum quand le semis est précoce et que le couvert se développe correctement. Prendre en compte l'azote restitué à la culture suivante dans la méthode du bilan.

Culture intermédiaire	Semis		Destruction			Rotation				
	date limite	dose (kg/ha)	mécanique	par le gel	sensibilité au glyphosate	avant betteraves	avant lin et pomme de terre	avant légumineuse	avant maïs	avec colza
Trèfle	mi-août	12	possible	non	faible	indifférent	indifférent si destruction avant fin décembre léger effet positif sur la biomasse du lin, équivalent à 5 à 15 unités d'azote	non	indifférent	indifférent
Vesce	fin août	50-60			forte					
Phacélie	fin août	8-12			moyenne					
Avoine	mi-septembre	60-80		possible	forte					
Sarrasin	fin juillet	30-40			pas de référence					
Moutarde	mi-septembre	7-12			moyenne					
Radis	mi-septembre	12-15	difficile	non	faible	variété anti-nématode	effet positif sur le rendement du pois	si destruction tardive attention à l'alimentation en phosphore	si possible éviter les crucifères	
Navette	fin septembre	8								
Seigle	fin septembre	100 ou 30 (multicaule)								moyenne

## ► Détruire deux mois avant la culture de printemps suivante

Le couvert d'interculture doit être détruit 2 mois avant l'implantation de la culture de printemps suivante en laissant les résidus végétaux en surface (ils continuent de protéger le sol).

- Si la végétation est détruite plus tôt, la culture intermédiaire ne joue alors pas à plein son rôle de protection hivernale.
- Si la végétation est détruite plus tard, les résidus végétaux n'ont alors pas le temps de se dégrader et peuvent gêner l'implantation de la culture suivante. ►

La culture intermédiaire de moutarde piège le reliquat d'azote après la moisson pour le restituer à la culture suivante. Elle protège les sols de l'érosion durant l'hiver et réduit les ruissellements qui couleraient sur les parcelles à l'aval.

## ► Semer en déchaumant : le coût de chantier est moindre !

Privilégier la rapidité, tout en maintenant un minimum de déchaumage (destruction des adventices et des limaces) et en veillant à un développement correct et homogène du couvert (pour éviter les hétérogénéités dans la culture suivante).

- Vous pouvez utiliser du matériel présent sur l'exploitation : Le semoir pour les granulés anti-limaces (type Delimbe) est le plus utilisé pour semer des petites

graines. Il peut être installé directement sur le déchaumeur. Attention à bien le régler avant le semis.

Le semoir centrifuge à engrais est également utilisable mais il peut être difficile de régler la densité de semis pour les toutes petites graines.

D'anciens semoirs à céréales peuvent être installés sur les outils de déchaumage. Ce système est satisfaisant pour le semis des graminées. À défaut, utiliser le semoir

classique à céréales (plus long et plus cher à mettre en œuvre).

- Il existe également des semoirs spécifiques "interculture" à fixer au déchaumeur, centrifuges avec de plus grosses trémies et des déflecteurs, et même des semoirs pneumatiques.

Cas particulier des pailles broyées : vous pouvez semer vos cultures intermédiaires sans travailler le sol, soit sous couvert (au semoir à engrais), soit à la moisson (semoir sur la moissonneuse). Les couverts de trèfle et d'avoine semblent bien adaptés à ces techniques.

